

26 juillet 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# CRISE DU LOGEMENT AU PAYS BASQUE ET DANS LES VALLÉES BÉARNAISES : QUESTION À BRUNO LE MAIRE ET OLIVIER KLEIN



**IÑAKI ECHANIZ**

Député de la 4e circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare  
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



inaki\_echaniz



Iñaki Echaniz



@Inakiechaniz



Iñaki Echaniz



inakiechaniz.fr

A l'occasion des Questions au Gouvernement, le député des Pyrénées-Atlantiques, Iñaki Echaniz, a pu interpellier les Ministres de l'économie et du logement sur la crise du logement dans les zones touristiques et les réponses, notamment fiscales, qui pourraient être apportées. Il a notamment rappelé les difficultés liées à la disponibilité et au prix des logements pour les habitants de son territoire.

**Retrouvez son intervention ainsi que la réponse du ministre sur ce lien vidéo :**

[https://videos.assemblee-nationale.fr/direct.12102447\\_62dfe1d2c0782](https://videos.assemblee-nationale.fr/direct.12102447_62dfe1d2c0782)

**Retrouvez le tweet du député :**

[https://twitter.com/inakiechaniz/status/1551944726034763782?s=24&t=aMFPbmFQLc5Ic4\\_kf\\_zLyw](https://twitter.com/inakiechaniz/status/1551944726034763782?s=24&t=aMFPbmFQLc5Ic4_kf_zLyw)

**Retrouvez la transcription de son intervention ci-dessous :**

\*Seul le prononcé fait foi\*

Monsieur le Ministre de l'économie,

Alors que la saison touristique bat son plein, la communauté d'agglomération Pays basque a voté, le 09 juillet, à la quasi-unanimité transpartisane, le principe de compensation qui contraindra les propriétaires louant un bien sur Airbnb à proposer un logement équivalent toute l'année.

Cette mesure forte qui est soutenue et portée, je le précise, par un exécutif proche de votre sensibilité, vise à lutter contre la spéculation immobilière qui frappe de plein fouet les communes de la zone tendue du Pays basque et l'ensemble des façades littorales et qui s'attaque désormais aux territoires intérieurs, comme les vallées béarnaises.

Selon l'Agence d'urbanisme atlantique et Pyrénées, les hébergements de tourisme de courte durée ont augmenté de 130% entre 2016 et 2020 soit aujourd'hui plus de 16 000 logements au Pays basque, autant d'habitations qui ne sont pas accessibles aux habitants du territoire.

Par ailleurs, depuis le début de la crise sanitaire, le prix du mètre carré a augmenté de 15 à 20 % ce qui rend impossible l'accession à la propriété pour les habitants du territoire qui le font vivre à l'année.

Aujourd'hui, sur les façades littorales, les banques ne suivent les dossiers d'emprunt que pour du locatif touristique car la fiscalité est plus rentable sur les meublés de tourisme que sur de la location longue durée.

Pas possible de louer, pas possible d'acheter, le parc immobilier de mon territoire et de tout le littoral atlantique est aujourd'hui sous l'emprise de spéculateurs, qui accumulent les biens immobiliers et qui vivent uniquement de leurs rentes.

Même si le tourisme est un facteur de développement, force est de constater que cela peut engendrer des situations intenable pour nos concitoyens.

Le Pays basque, que vous connaissez bien, n'est ni un hôtel, ni une plateforme boursière. De nombreuses associations, élus locaux et la société civile se mobilisent sur nos territoires, il s'agit d'une véritable fracture sociale qui vise en premier lieu les jeunes et les plus précaires.

Aujourd'hui, je crois qu'il est urgent que notre Assemblée se mobilise pour apporter des réponses législatives à cette problématique qui touche bon nombre de nos circonscriptions et de donner de véritables leviers à nos collectivités.

En ce sens, Monsieur le Ministre, quelles sont vos positions sur une évolution de la fiscalité des meublés de tourisme, sur le déplafonnement de la surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur l'encadrement des loyers ?